

VEILLE 1. STRATEGIES DES REGIONS FRONTALIERES :

PREMIERES NOTES CONCERNANT LE DOCUMENT INTERMEDIAIRE METROBORDER MARS 2010

RÉSUMÉ

Ce premier document est essentiellement analytique puisqu'il détermine les indicateurs permettant d'identifier onze régions métropolitaines transfrontalières (CBMRs).

Deux études de cas sont ensuite réalisées sur deux CBMRs, sur base d'une enquête Delphi (questionnaires envoyés à un panel d'experts¹).

Seules les phases 1 et 2 ont été réalisées ou sont en cours. La phase 3 comprenant l'élaboration d'une stratégie pour les régions identifiées doit être lancée au printemps de cette année. La diffusion des résultats et des recherches menées dans le cadre de Metroborder a déjà été partiellement réalisée, elle continuera tout au long du projet.

PREMIÈRE REMARQUES

Ce premier document est issu d'une étude comparative, sur base d'indicateurs, de différentes régions métropolitaines transfrontalières en Europe. Elle permet de réaliser un premier état des lieux de la question de la coopération transfrontalière sous forme de « CBMRs » dans l'Union européenne.

Cet état des lieux, couplé dans deux cas (Grande Région et Rhin Supérieur) à une analyse plus poussée sous forme de questionnaires Delphi, permet de mettre en exergue les forces et les faiblesses ainsi que les éventuelles priorités pour ces coopérations (approche SWOT). Elle vise donc à déterminer pour l'avenir une stratégie de développement et de mise en valeur de ces régions métropolitaines transfrontalières au niveau européen (et même mondial). Cette stratégie reste à définir ; la réflexion doit débiter au printemps de cette année. Les étapes 1 et 2 (analyse « européenne » et études de cas) dont les résultats sont exposés dans ce rapport intermédiaire servent de base pour cette réflexion, au cœur du projet Metroborder.

ANALYSE DU DOCUMENT

Nous concentrons notre première analyse de ce document sur la Grande Région dans le cadre de cette première lecture. Les parties relatives à la région du Rhin Supérieur ont été systématiquement mises de côté.

INTRODUCTION – OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif du projet Metroborder est de cartographier et de mieux comprendre les structures et le fonctionnement des CBMRs (*Cross-Border Polycentric Metropolitan Regions*). Il s'agit de donner une analyse des principaux défis auxquels ces formes spatiales doivent faire face en interne et en externe. Une double approche est poursuivie : au niveau européen et une étude de cas.

Le projet est divisé en 4 parties ou « *work package* » (WP) :

1. Analyse générale au niveau européen ;
2. Etude de cas ;

¹ Les principes et le fonctionnement de l'enquête Delphi sont expliqués à la page 14.

3. Elaboration d'une stratégie ;
4. Activités de diffusion (durant toute la durée du projet).

Ce premier rapport intermédiaire concerne surtout la première partie ; la seconde (étude de cas) est en cours, les premiers résultats sont disponibles mais l'étude n'est pas achevée.

« TARGETED ANALYSIS »

L'idée consiste à utiliser les résultats issus du programme ESPON afin de répondre aux questions posées par les *stakeholders*. L'étude peut ainsi profiter des données existantes, d'une méthodologie préétablie et d'un réseau d'experts. Ce projet Metroborder permet en outre de faire un « *zoom in* » et de compléter les données ESPON avec des informations nationales et régionales.

Les problèmes rencontrés dans ce genre d'étude sont les suivants :

- Manque de données transfrontalières ;
- ESPON n'a encore jamais mené de recherche sur des questions purement transfrontalières ;
- Approche par étude de cas ;
- Différentes échelles territoriales ;
- Un processus d'interaction avec les personnes concernées.

DEFIS CONCEPTUELS LIES A L'ETUDE DE CES REGIONS

Deux grands concepts centraux sont abordés : polycentrisme et métropolisation.

La question du **polycentrisme** est liée à un débat sur l'échelle à considérer : européenne (macro), interrégionale (meso), intra-régionale (micro) ou intra-urbaine. Même si toutes ces échelles peuvent être pertinentes, l'échelle retenue est l'intra-régionale.

Le concept de **métropolisation** renvoie à la concentration des développements de certaines fonctions motrices du développement économique dans des territoires urbains de grande taille. Vue à une certaine échelle, cette métropolisation peut impliquer plusieurs pôles qui sont mis en réseau. Dans le cadre de Metroborder, ce sont des métropoles transnationales qui sont envisagées. A l'instar du programme ESPON, cette étude se centre essentiellement sur une perspective économique et les indicateurs du marché du travail.

MÉTHODOLOGIE

Onze régions métropolitaines transfrontalières (CBMRs) sont identifiées, à étudier sur base de quatre indicateurs (ces éléments sont développés plus précisément à partir de la page 6).

Ensuite, est menée une analyse comparative entre la Grande Région et la région du Rhin Supérieur en tant qu'étude de cas. Elles sont toutes deux caractérisées par un pôle central qui concentre l'activité économique : Luxembourg et Bâle.

Méthodologie adoptée : étude Delphi par questionnaire envoyé à des experts dans ces deux régions afin de déterminer le potentiel des CBMRs et de mettre en avant les faiblesses et les forces des régions étudiées (approche SWOT²).

WP 1. ANALYSE GÉNÉRALE

Objectif : définir un cadre de référence en étudiant les dimensions institutionnelle et fonctionnelle de l'intégration des CBMRs au niveau européen.

² SWOT pour *Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats*.

Comment ? Identifier ces régions et développer des indicateurs permettant d'appréhender ce processus d'intégration dans un environnement transfrontalier au niveau européen. L'étude des processus de gouvernance (formelle) à l'œuvre dans ces contextes est également prévue.

WP 1.1. INTEGRATION FONCTIONNELLE AU NIVEAU EUROPEEN

Pourquoi définir des indicateurs ? L'intégration spatiale peut être définie et appréhendée de diverses manières. Ici choix d'opter pour deux composantes fondamentales pour pouvoir parler d'une intégration CBMRs :

1. Interactions dans différents domaines (économique, culturel, etc.) entre des régions frontalières (c'est-à-dire séparées par une frontière) : analyse des flux et effets de barrière ;
2. Convergence entre ces territoires (importance de la volonté/désir des acteurs de coopérer).

Les indicateurs peuvent être résumés comme suit :

Tableau 1 : Indicateurs d'intégration transfrontalière (Metroborder WP1)

Domaine	Interactions	Convergence
Démographie	/	Croissance annuelle moyenne de la population Citoyenneté des résidents
Economie	Travailleurs transfrontaliers	PIB régional
Transports	Fréquence et vitesse moyenne des lignes de transports transfrontalières	/

Source : p. 14.

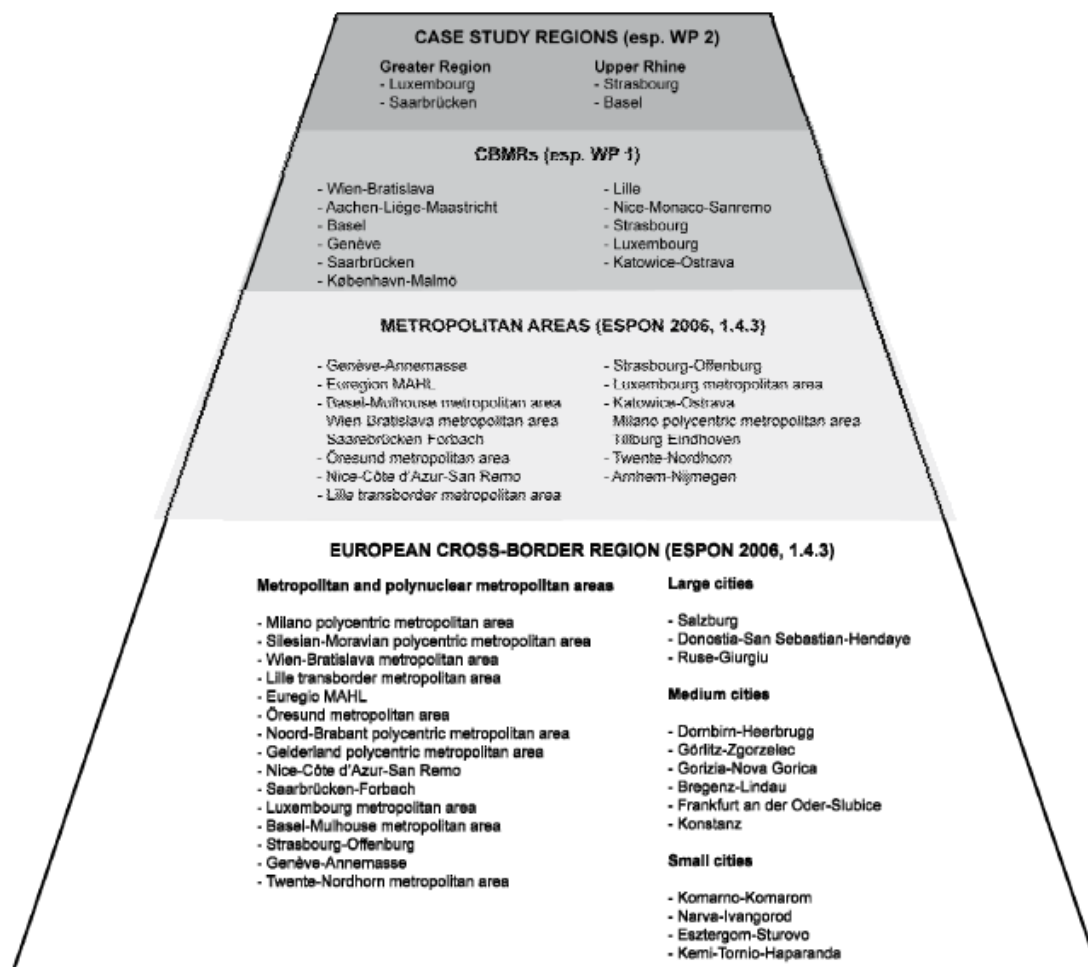
Onze régions sont donc identifiées comme CBMRs en 2006 :

- Wien-Bratislava ;
- Aachen-Liège-Maastricht ;
- Bâle ;
- Genève ;
- Sarrebruck ;
- Copenhague-Malmö ;
- Lille ;
- Nice-Monaco-Sanremo ;
- Strasbourg ;
- Luxembourg ;
- Katowice-Ostrava.

10% de la population doit au moins vivre de chacun des côtés de la frontière (cette approche rejoint celle utilisée dans le cadre du rapport 1.4.3 de ESPON). D'autres régions sont considérées comme régions transfrontalières européennes (selon ESPON 1.4.3.), comme aires métropolitaines (ESPON 1.4.3.) mais seules 11 sont des CBMRs, deux régions sont finalement choisies comme régions d'étude : la Grande Région (Luxembourg et Sarrebruck)

et le Rhin Supérieur (Strasbourg et Bâle). Ce système pyramidal est résumé dans le schéma ci-dessous :

Figure 1 : Approche pyramidale des CBMRs.



Source : p. 15.

Pour identifier/déterminer les CBMRs, le rapport intermédiaire se base sur les MUA et FUA c'est-à-dire les aires urbaines morphologiques et les aires urbaines fonctionnelles.

ESPON définit les « MUA » comme un ensemble aggloméré d'unités administratives locales qui ont une densité de population supérieure à 650 hab./km² (cf. rapport final ESPON 1.4.3).

Une difficulté a été rencontrée : identifier les CBMRs sur base de ces deux concepts et trouver une définition qui « colle » effectivement avec les 11 régions identifiées :

- Le point de départ = les FUA identifiées par ESPON 1.4.3 et les 10% de population vivant de part et d'autre de la frontière ;
- Ensuite on ajoute des FUA qui touchent le FUA « premier » et ainsi de suite. Les FUA ne sont incluses que si elles ont au moins 50.000 habitants à l'intérieur de l'aire urbaine morphologique. Ces éléments sont toujours en cours d'élaboration.

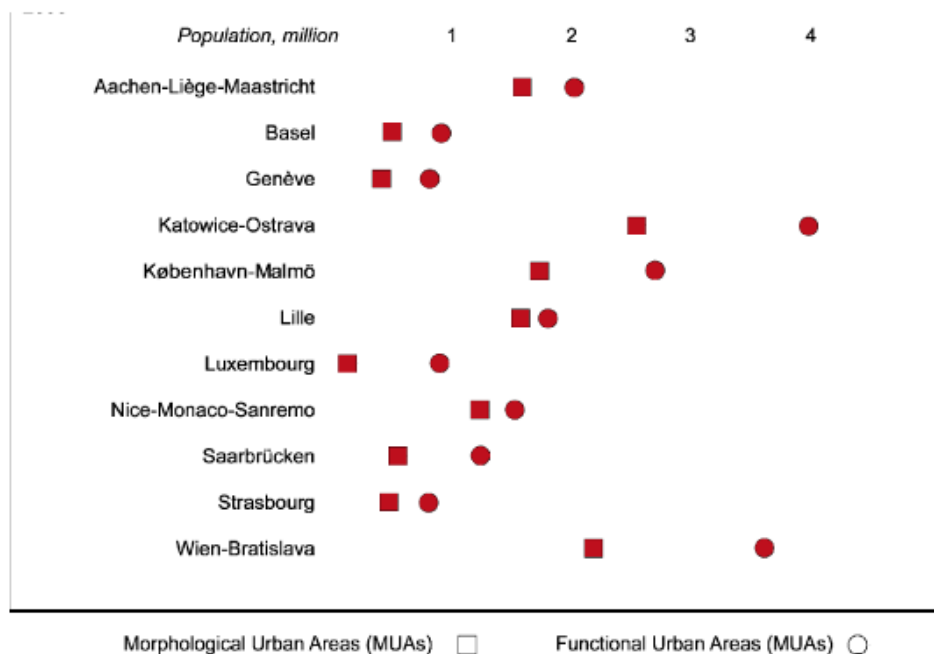
Les FUA adjacentes ne sont plus incluses si leur MUA respective a une population plus élevée que la MUA transfrontalière qui était le point de départ du processus de sélection ; afin de préserver le caractère polycentrique et transfrontalier du processus.

Point de vue démographique

D'importantes divergences entre les régions sont identifiées en termes démographiques, tant pour les MUA que pour les FUA.

Contrairement aux autres zones identifiées, Luxembourg constitue une situation exceptionnelle puisque la population de son aire urbaine fonctionnelle est 7 fois plus importante que celle de son aire urbaine morphologique, comme le montre le schéma ci-dessous :

Figure 2 : Comparaison de la population dans les aires urbaines morphologiques et fonctionnelles



Source : p. 20.

L'évolution de la population des MUAs et des FUAs converge la plupart du temps.

IDENTIFICATIONS DES INDICATEURS DE DÉFINITION DES CBMRs

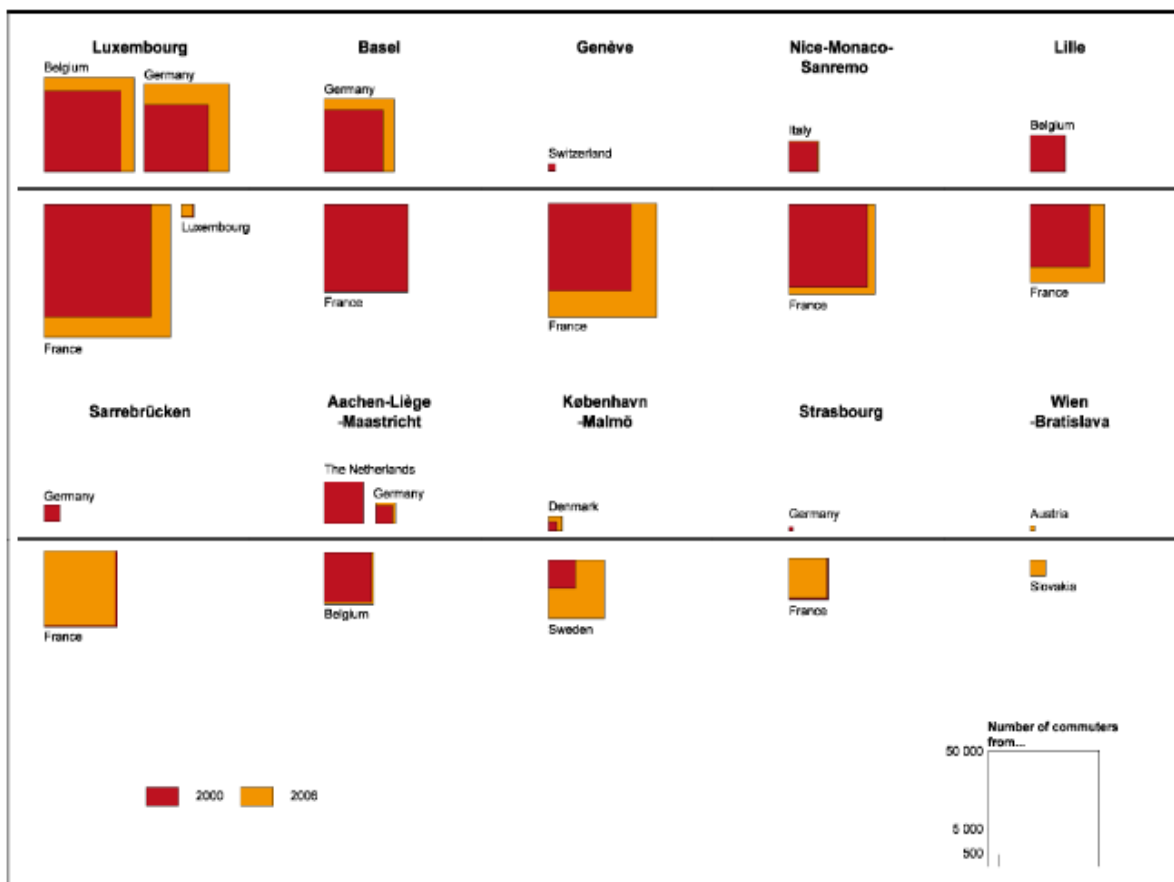
LES INTERACTIONS

Indicateur 1 : travailleurs transfrontaliers (2000-2006)

Objectif : mesurer l'intensité des flux domicile-travail, les chiffres pour chaque pays et leur évolution.

Des différences importantes sont identifiées pour ces 3 aspects dans les différents CBMRs. Pour prendre les chiffres qui nous intéressent notamment dans les relations avec le Luxembourg : 127.000 travailleurs frontaliers en 2006, il s'agit de la zone où le phénomène est le plus important. (Pour Sarrebruck : 21.500 frontaliers, pour la région MHAL : 17.500 frontaliers et pour Lille : 27.500 frontaliers).

Figure 3 : Travailleurs transfrontaliers dans les régions métropolitaines entre 2000 et 2006 selon le pays de provenance



Source : p. 22.

La plupart des CBMRs ont une croissance annuelle positive de travailleurs frontaliers entre 2000 et 2006 sauf Sarrebruck (-0.8%) et Strasbourg (-1.2%). Luxembourg arrive après Genève avec + 6.4% (Lille a une augmentation de 5.9%). Ces évolutions ont le plus profité à Lille, Genève et Copenhague-Malmö.

Enfin, la distribution des travailleurs transfrontaliers par pays d'origine est très asymétrique sauf pour deux CBMRs : MHAL et Lille. Les flux augmentent surtout vers le Luxembourg, l'Autriche, la Suisse et les Pays-Bas ; ceux-ci proviennent de Belgique, de France et d'Allemagne.

Dans le top 5 des frontières (les plus franchies, les plus « occupées »), 3 concernent le Luxembourg (centre de la finance internationale³) :

Tableau 2 : les 10 frontières les plus « occupées » (*busiest*) entre 2000 et 2006

	From	To	2000	2006
1 Luxembourg	France	Luxembourg	46,500	64,540
2 Genève	France	Switzerland	28,198	47,349
3 Luxembourg	Belgium	Luxembourg	24,300	33,021
4 Nice-Sanremo- Monaco	France	Monaco	24,958	30,060
5 Luxembourg	Germany	Luxembourg	16,500	28,982
6 Basel	France	Switzerland	28,329	28,450
7 Lille	France	Belgium	14,500	22,500
8 Saarbrücken	France	Germany	21,700	20,623
9 Basel	Germany	Switzerland	14,236	19,822
10 København- Malmö	Sweden	Denmark	3,016	12,744

Source : p. 24.

Indicateur 2 : Lignes de transport transfrontalier

Cet indicateur sert à estimer la qualité des transports en commun entre les villes des CBMRs sur base des connexions, de leur fréquence, de tout type (rail, voies navigables, bus) pour un jour de travail, sur 24h.

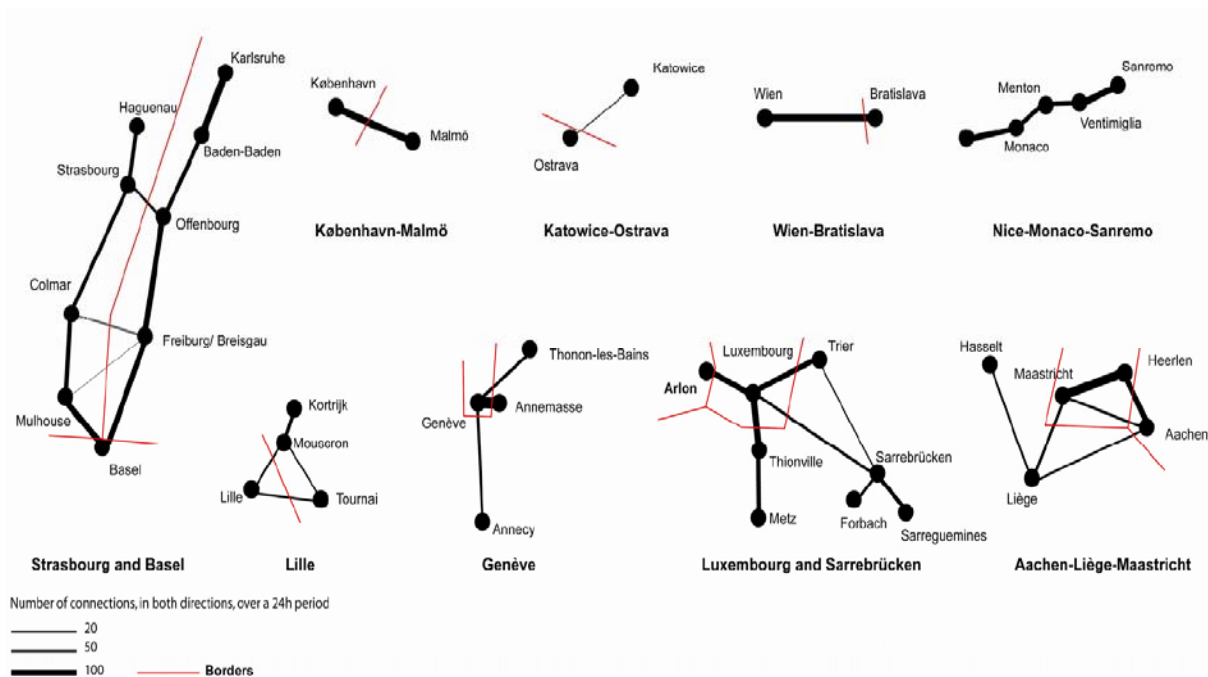
L'exemple du Luxembourg est développé (p. 26) : il montre d'importantes fréquences, essentiellement orientées vers la capitale. Des flux importants de frontaliers viennent de Lorraine, Wallonie, Sarre et de Rhénanie-Palatinat.

Contrairement à cet exemple, la région MHAL est caractérisée par des connexions transfrontalières présentant des fréquences faibles (la ligne de chemin de fer Maastricht – Aachen via Heerlen faisant toutefois exception)⁴.

³ Ceci est également valable pour la ville de Genève.

⁴ Remarquons cependant que, contrairement à ce qu'indique la figure 4, la ligne de bus De Lijn n° 20a fait le trajet une trentaine de fois par jour entre les villes d'Hasselt et de Maastricht. Cette ligne de bus devrait d'ailleurs très prochainement être remplacée par une ligne de tram rapide (projet Spartacus).

Figure 4 : Structure des réseaux de transports publics transfrontaliers



Source : p. 25.

Ces résultats doivent cependant être utilisés de manière prudente, au vu des différences importantes entre le poids de villes considérées.

Indicateur 3 : Densité de population et croissance

Objectif : évaluer l'impact des frontières nationales sur les dynamiques démographiques dans un contexte métropolitain.

Deux éléments étudiés :

1. La densité de population en 2006 ;
2. La croissance démographique annuelle moyenne entre 1980 et 2006 pour toutes les municipalités situées dans les CBMRs.

Malgré l'ouverture des frontières et des marchés (via les 4 libertés de circulation) en UE, des différentiels démographiques sont observés au sein des régions métropolitaines étudiées, malgré les dynamiques d'emploi et de population que connaissent ces régions.

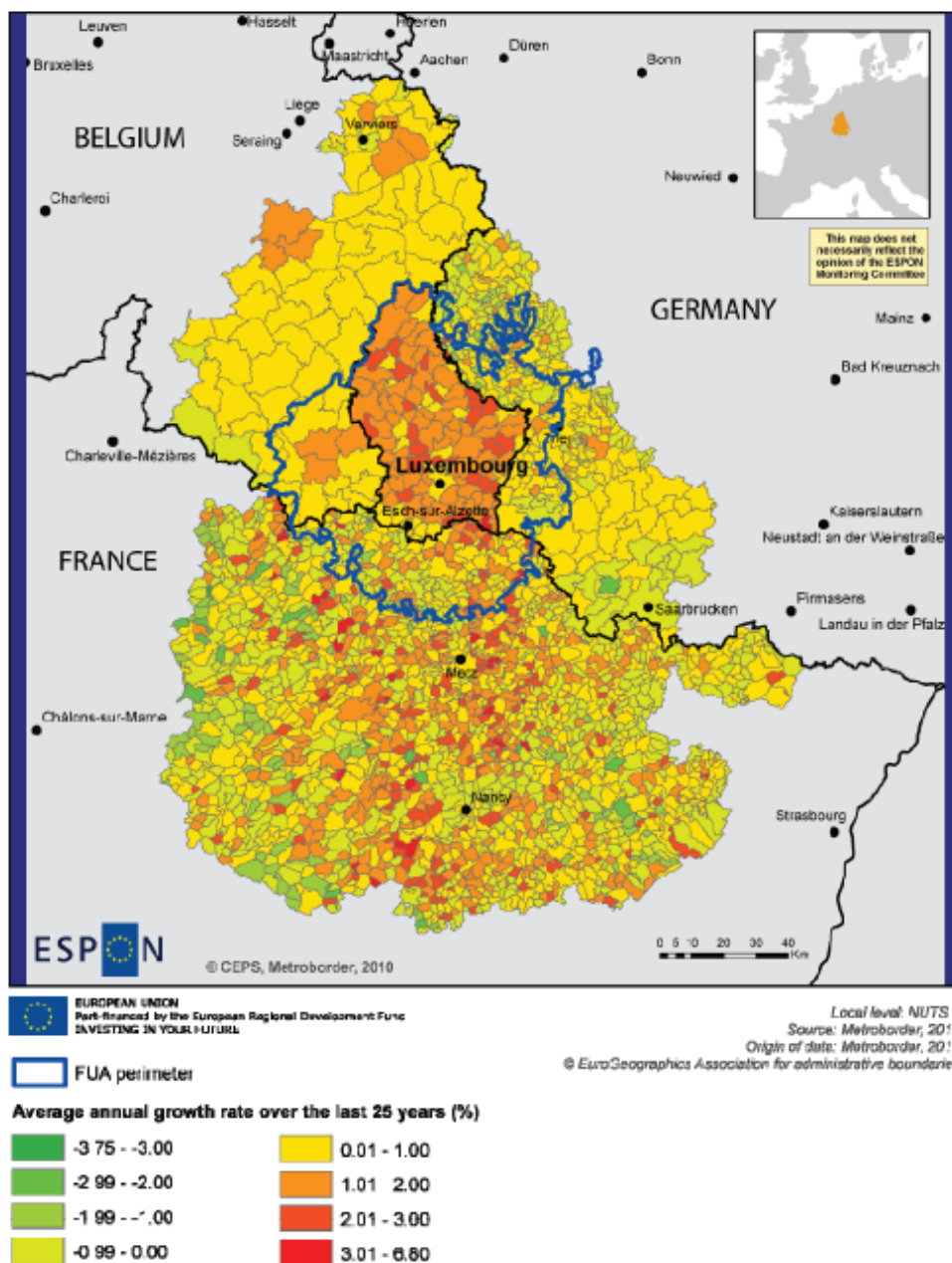
Par exemple, pour la région métropolitaine de Lille, les densités sont similaires de part et d'autre de la frontière, ce qui n'est pas le cas pour la région MHAL par exemple où Aachen connaît une densité plus faible que les autres villes de la région.

Dans la plupart des cas, la croissance démographique moyenne entre 1981 et 2006 est positive des deux côtés de la frontière même si elle est souvent plus importante d'un côté ou de l'autre. Par exemple, dans la métropole lilloise, l'augmentation de population est plus importante côté français.

Pour certaines régions, comme Sarrebruck, les évolutions sont différentes de part et d'autre de la frontière : côté allemand, croissance négative, contrairement au côté français.

Pour la région MHAL : tout dépend de l'échelle de temps qui prévaut (les 15 ou les 25 dernières années).

Figure 5 : Taux de croissance annuelle moyenne (Luxembourg)



Source : p. 115.

Indicateur 4 : citoyenneté

Objectif : montrer la proportion de résidents qui ont la citoyenneté d'un pays situé de l'autre côté de la frontière pour chaque partie de la CBMRs.

Cet indicateur permet de déterminer l'attractivité d'un territoire en comparaison des territoires limitrophes. Pour le Luxembourg (tout comme pour Genève), attractivité forte : pas de réelle barrière linguistique => importance de la barrière linguistique dans les dynamiques résidentielles.

Les évolutions de ces indicateurs dans le temps ne permettent pas non plus de déterminer une convergence particulière.

Indicateur 5 : en développement, il concerne la distribution spatiale du PIB régional.

Il reste à étudier la question des CBMRs dans le cadre européen et mondial.

WP 1.2. INTEGRATION INSTITUTIONNELLE (CONVERGENCE)

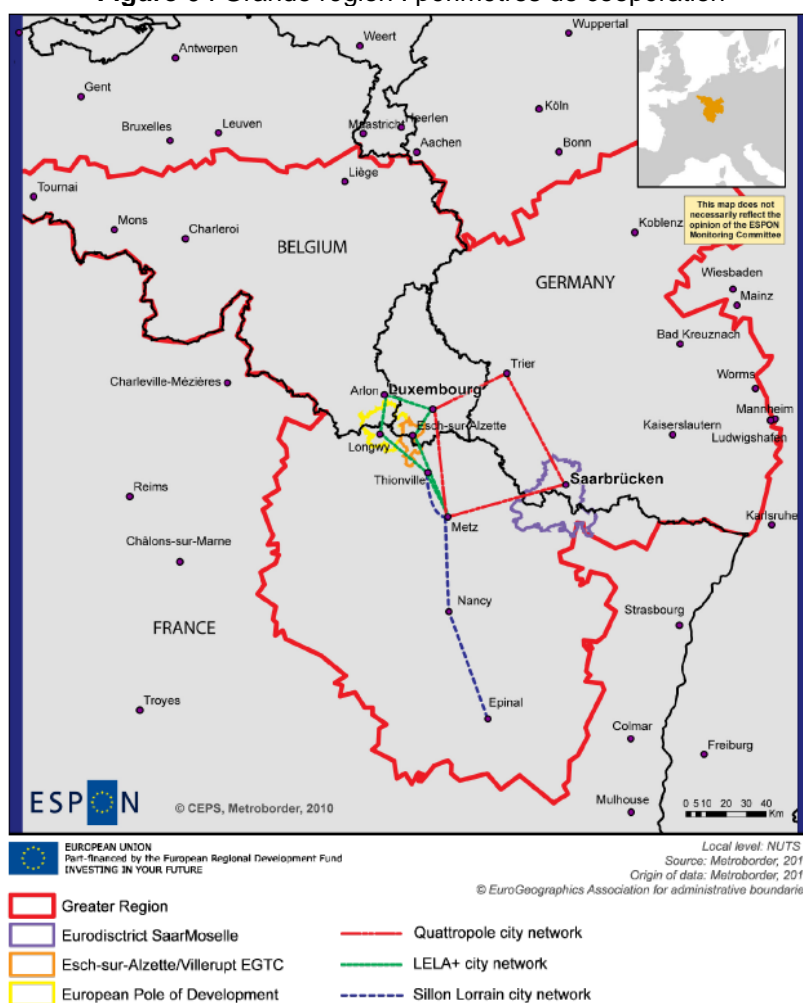
Trois éléments sont étudiés :

1. Les dynamiques et les structures d'intégration institutionnelles au sein des CBMRs, essentiellement aux niveaux régional, national et international ;
2. Les relations entre secteur public et privé (en effet, le rôle et la place de la société civile et des agents économiques peuvent être très variés) ;
3. La dimension historique de la coopération transfrontalière.

Des indicateurs ont également été identifiés :

- Une cartographie institutionnelle : incitants nationaux et UE (financiers, instruments légaux) afin de favoriser la coopération transfrontalière : 9 régions sur 11 ont créé une structure de coopération (sauf Nice et Katowice-Ostrava).

Figure 6 : Grande région : périmètres de coopération



Source : p. 117.

- On remarque une grande variété de statut légal et de degré d'institutionnalisation : d'une coopération purement informelle jusqu'au type « groupement européen de

coopération territoriale » (GECT). Pour le Luxembourg et Sarrebruck, un tel GECT est en préparation (p. 40).

- Thématique de coopération : différentes thématiques peuvent être traitées dans le cadre des régions transfrontalières, même des projets organisés permettant de donner une visibilité internationale à la région métropolitaine sont mis en place, c'est le cas du Luxembourg et de la Grande Région. En termes de planification urbaine et régionale, les coopérations les plus abouties se sont réalisées au niveau des agglomérations transfrontalières (Bale, Genève, Strasbourg).
- Etendue géographique : 3 types :
 1. Conurbations transfrontalières et leur espace économique : Eurodistricts, dont Sarrebruck, et projets d'agglomération : 1,500 à 3,500 km² ;
 2. « Eurorégions » : entre 10,000 et 20,000 km² : Aachen-Liège-Maastricht par exemple ;
 3. Structures institutionnelles comprenant plusieurs régions : 40,000 km² au moins : Grande Région par exemple.
- Type d'acteurs impliqués : divers acteurs publics (suivant la structure de l'Etat, le degré de décentralisation, etc.) et privés peuvent intervenir et avoir un rôle et un impact très divers sur le processus de coopération transfrontalière.

Futures étapes du projet Metroborder :

- Elaboration d'une définition des CBMRs et analyse des indicateurs ;
- Analyse du PIB régional ;
- Analyse résumée de l'intégration fonctionnelle ;
- Positionner les CBMRs sur la scène européenne et mondiale ;
- Connecter intégrations fonctionnelle et institutionnelle.

WP 2 : ETUDE DE CAS : LA GRANDE REGION

1. Intégration fonctionnelle

Lieu important d'activités économiques : centre de la finance (Lux) et d'institutions européennes (Lux). Luxembourg est atypique car développement et croissance économiques très importants => cas intéressant car ces activités sont avant tout « métropolitaines » et exercent une influence importante sur la région.

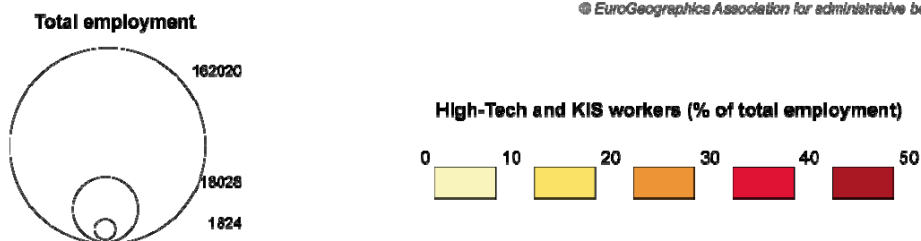
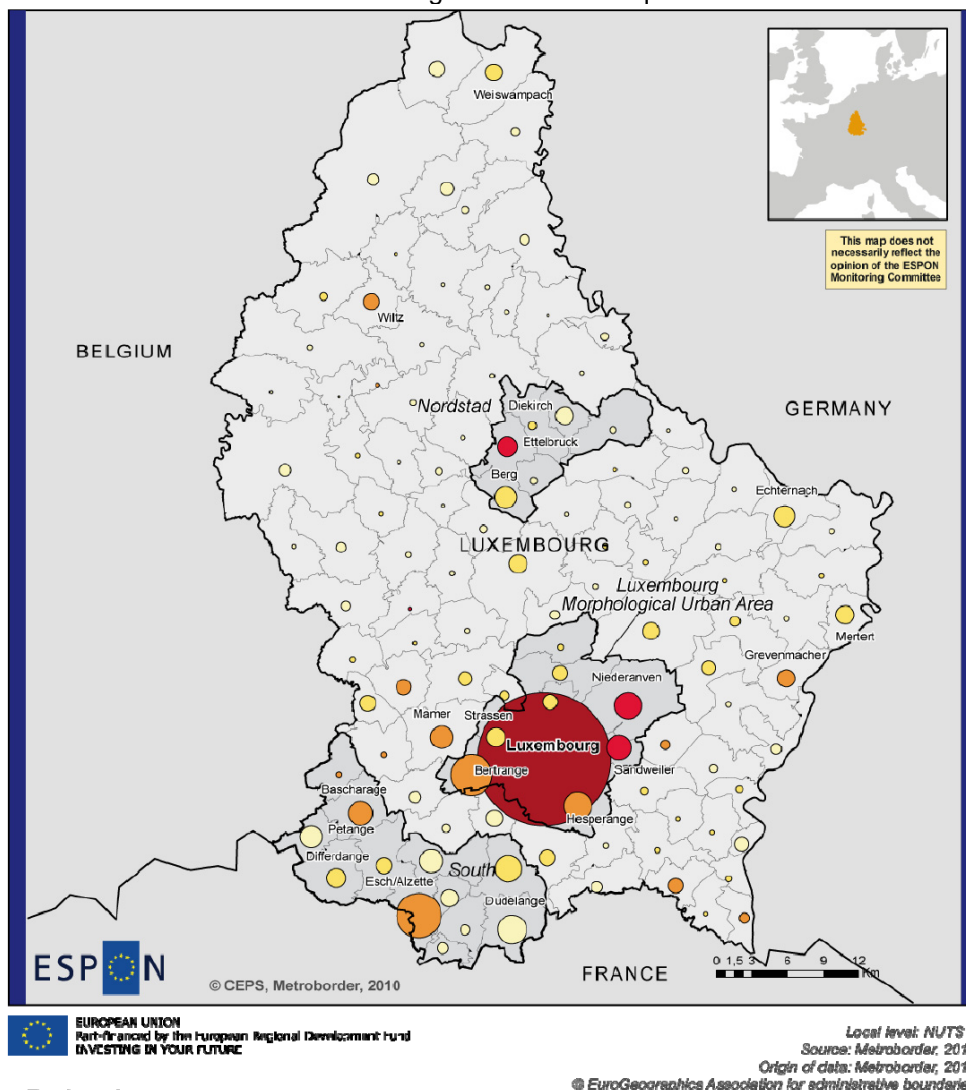
L'idée de ce point consiste à étudier le développement économique du GDL en termes d'économie de la connaissance et de haute technologie (KIS : *knowledge intensive services*).

Double approche choisie : d'une part, une analyse sectorielle du développement de ces emplois au GDL et, d'autre part, une analyse de la distribution spatiale des employés travaillant dans ces domaines hautement qualifiés (en termes de résidence).

1. Ce secteur a connu une croissance annuelle moyenne de 5.5% entre 1994 et 2008. Au sein de ce secteur, trois sous-secteurs, les « financial KIS », instances internationales et européennes et les « market KIS », représentent 69.2 % de l'emploi lié à l'économie de la connaissance. Mais il faut noter une sous-représentation (face à cette forte spécialisation) de certains secteurs « hautement qualifiés » : enseignement supérieur, culture, recherche scientifique, etc. La création récente de l'Université de Luxembourg devrait permettre progressivement de résorber ce retard.
2. Distribution des emplois : le texte donne des indications précises des lieux où se sont majoritairement développées ces activités économiques. L'Agglolux, c'est-à-dire l'agglomération autour de Luxembourg-ville, concentre l'essentiel de ces emplois ;

une légère concentration de ce type d'emploi apparait également dans la seconde partie la plus dense du pays, la région Sud.

Figure 7 : L'emploi par localisation du siège social des entreprises et la proportion d'emploi de haute technologie et hautement qualifié.



Source : p. 52.

3. Lieu de résidence de ces employés : répartition qui suit la hiérarchie urbaine et identification d'effets de frontière.

Les conclusions présentées suite à ce bref aperçu rejoignent celles que nous avons formulées lors de notre analyse du plan directeur sectoriel sur les transports et de l'IVL. L'extension de la zone résidentielle métropolitaine transfrontalière de Luxembourg a pour causes : l'accessibilité (essentiellement) par route, la préférence pour l'habitat périurbain, le coût des logements et une augmentation du travail transfrontalier.

Une analyse relativement précise du secteur de la construction automobile est réalisée dans le cadre de cette étude (pp. 55-58), nous ne développerons pas ces éléments dans le présent document.

2. Gouvernance dans la Grande Région (GR)

Cette partie poursuit une double approche : zoomer et mieux comprendre la structure institutionnelle de la GR et préparer la phase d'élaboration d'une stratégie en intégrant les acteurs politiques.

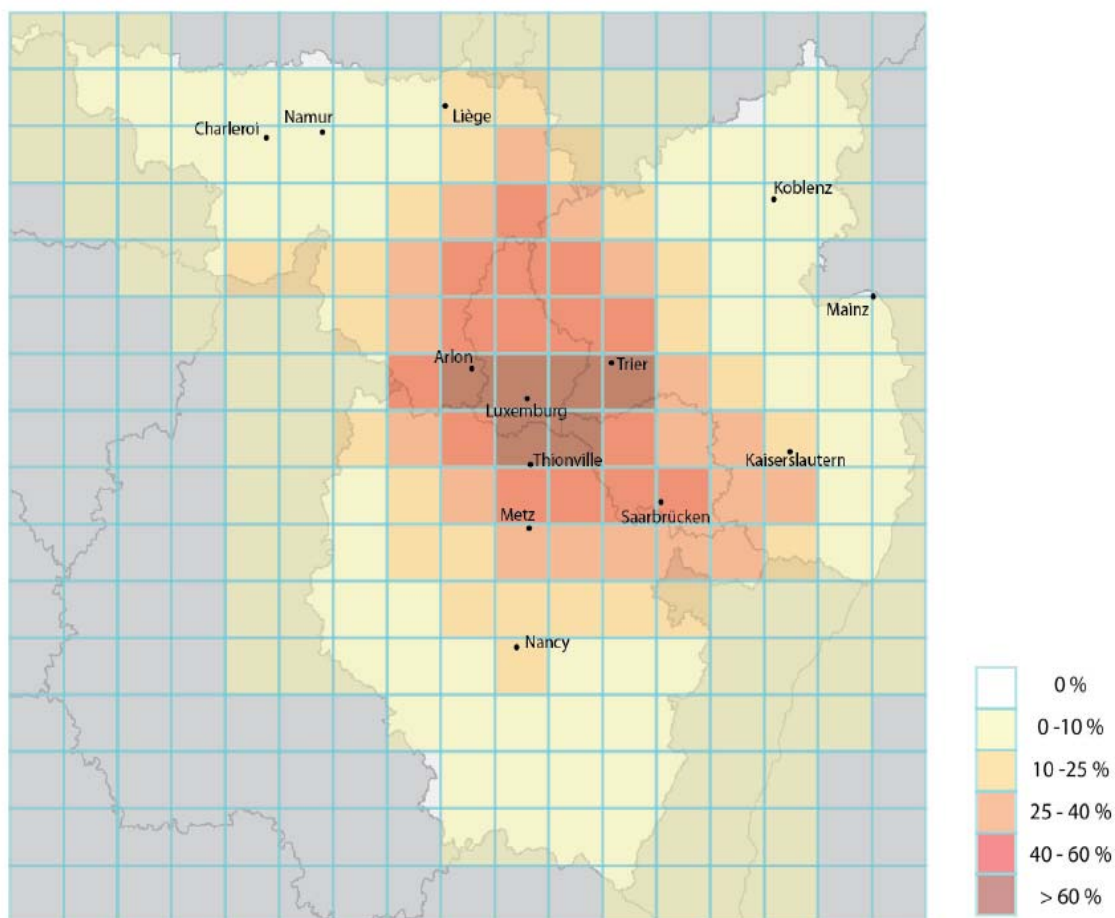
- Est ici analysée la structure institutionnelle ou encore cartographie institutionnelle de la région. Les analyses montrent que la coopération transfrontalière au niveau de la Grande-Région se fait à différents niveaux institutionnels (politiques), avec au top le « Sommet des exécutifs de la GR ». Le niveau régional est cependant le principal niveau de la coopération en Grande Région. Les complexités institutionnelles en Belgique (Communautés française et germanophone, Région wallonne, etc.) et dans d'autres régions démontrent la complexité de la coopération à mettre en œuvre. La fragmentation horizontale et verticale des compétences entre les différents pays/régions est appelée « *multi-level mismatch* ». Elle est mise en avant comme principal problème pour la coopération transfrontalière dans cette région.
- La méthode Delphi et les interviews : l'objectif de cette méthode est d'arriver à définir des options stratégiques permettant de valoriser et de mettre en avant les potentiels des CBMRs, ici de la Grande Région (GR). Cette méthode consiste à envoyer un questionnaire à un panel d'experts qui répondent par écrit et de lancer au moins un second tour de questionnaires sur base des réponses données par les experts au premier. Actuellement, la première étape (c'est-à-dire le premier questionnaire) a été réalisée, les questionnaires sont analysés.
 - o La sélection des experts a été réalisée sur base d'une série d'interviews préliminaires. Les experts ont été choisis de manière très large (toute la GR a été envisagée comme territoire), afin d'intégrer le plus de perspectives possibles. Ceci a mené à la sélection de 300 experts, contactés individuellement pour le premier tour du Delphi.
 - o Préparation du questionnaire Delphi : sur base d'une trentaine d'interviews menées en GR, 3 domaines ont été identifiés :
 1. les questions institutionnelles : qui fait quoi, quelles sont les relations entre les acteurs, etc. ;
 2. le contenu, les sujets à aborder ;
 3. l'aspect procédural : notamment les différences culturelles, administratives, politiques et linguistiques.

L'idée consiste à identifier quelles sont les politiques qui sont jugées prioritaires sur l'agenda et ensuite de définir les options politiques pour le futur. Ces interviews constituent la base du questionnaire Delphi, composé quant à lui de quatre parties : question thématiques, aspects géographiques, structure institutionnelle et le « background » personnel de l'expert.

Les résultats intermédiaires (taux de réponse important : supérieur à 50%).

A priori, les experts ne considèrent pas qu'il faut changer la participation des acteurs politiques dans le cadre de cette coopération. Cependant, ils ne considèrent pas que tout le territoire de la GR doit faire l'objet de la même « intensité » de coopération transfrontalière.

Figure 8 : Territoires qui doivent faire l'objet d'une attention particulière en termes de coopération transfrontalière.



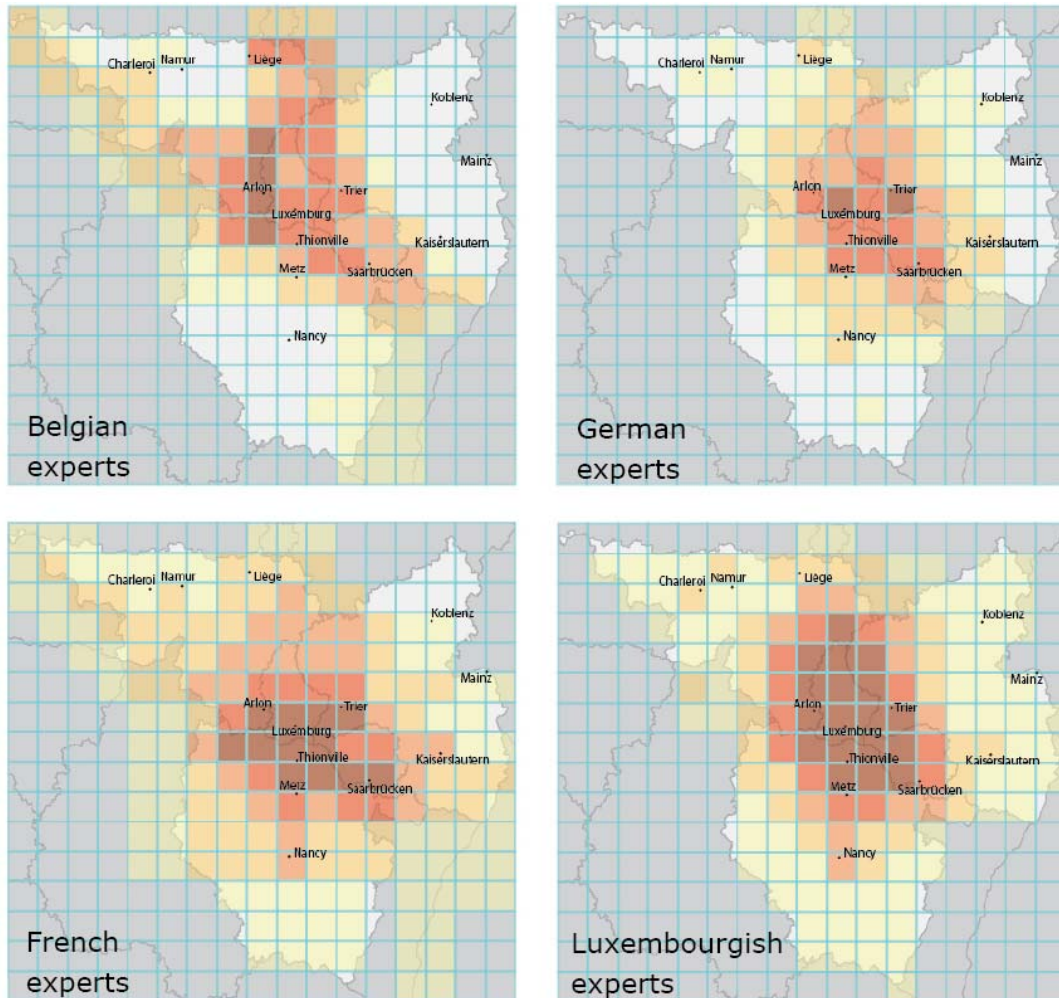
Source : p. 76.

Cette carte met en relief l'espace Luxembourg-Trèves-Thionville-Arlon. Ceci s'explique certainement par la performance économique de cette région et l'importance des travailleurs frontaliers.

Notons que la distance à Luxembourg-Ville constitue la principale variable explicative de cette distribution. La coopération entre le territoire correspondant à la Communauté germanophone et le Grand-Duché semble particulièrement soulignée malgré la grande distance séparant Saint-Vith ou Eupen de Luxembourg-Ville. Par contre, l'axe vers Namur et Bruxelles ne semble pas du tout être souligné malgré l'existence de la E411 et de la ligne de chemin de fer 162 Bruxelles-Luxembourg-Strasbourg-Bâle (le projet Eurocaprail devrait déboucher sur la mise en place prochaine d'un train pendulaire entre ces quatre villes dont les 3 capitales européennes).

La carte de la page suivante montre quant à elle les différences de perception en fonction de la « localisation » de l'expert (donc de son « origine géographique »).

Figure 9 : Territoires qui doivent faire l'objet d'une attention particulière en termes de coopération transfrontalière, selon la localisation (nationalité) de l'expert



Source : p. 77.

Ensuite les experts devaient nommer les deux principales barrières à la coopération transfrontalière en GR. Les deux principales sont :

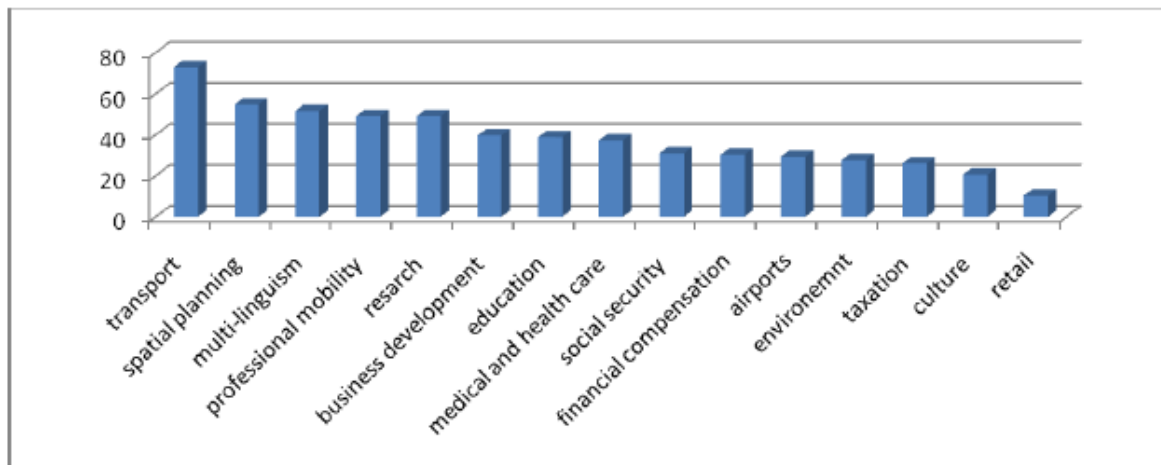
1. le *multi-level mismatch* (c'est-à-dire les différences en termes d'organisation politique et de compétences entre les régions et pays impliqués) ;
2. le manque de stratégie commune.

Dans le cadre du second tour du Delphi, une réflexion sur les moyens permettant de passer outre ces barrières pourra être lancée. La question de la taille de la GR n'est pas jugée aussi problématique par les experts.

Les experts devaient également identifier des priorités pour renforcer « *the quality of being a CBMR* » : la coopération transfrontalière et le polycentrisme ont été jugés centraux. Par contre, la question du renforcement de la dimension métropolitaine divise les experts.

Les experts devaient également choisir les politiques où la coopération devrait être la plus intense : les transports arrivent en première position et ensuite l'aménagement du territoire.

Figure 10 : Réponses données par les experts sur les politiques où la coopération doit être renforcée



Source : p. 80.

La recherche se situe à la 5^{ème} position dans l'ordre des priorités de la figure 10, ce qui est susceptible de favoriser la coopération dans le domaine de la société de la connaissance au niveau transfrontalier.

Une comparaison pourra être effectuée entre les résultats dans les deux régions (Rhin Supérieur et Grande Région) et il faudrait renforcer les liens entre intégrations fonctionnelle et institutionnelle.

Une étude de faisabilité plus précise concernant l'accès aux services d'urgence au sein de la Grande Région est menée (pp. 88-94). Nous ne nous attarderons pas dans le cadre de cette première note sur ce thème plus précis. Des informations complémentaires pourront être fournies au besoin. Notons toutefois que la carte présentée à la p. 92 du rapport intermédiaire semble ignorer les services d'urgence des hôpitaux de Dinant, Malmédy et Saint-Vith.

WP 3 : ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE

Cette stratégie sera élaborée sur base des WP 1 et 2 et des résultats qui en découleront.

Une autre étude simultanée SWOT porte sur les deux mêmes régions : « *MORO Grenzüberschreitende Partnerschaften* ». Elle est prise en charge par l'Institut fédéral allemand de recherche de la construction, des affaires urbaines et du développement spatial.

Ce processus d'élaboration d'une stratégie est supposé avoir une dimension interactive forte. Il débutera au printemps 2010, juste après la soumission du présent rapport intermédiaire. Un sommet de la Grande Région aura lieu en décembre 2010.

WP 4 : DIFFUSION

Un tableau récapitulatif reprend les différents événements qui ont déjà eu lieu et ceux qui sont prévus, aux pages 96-98.